M. Corenwiader expesse en qualques mots le but de la Sociéte les services qu'elle est appeide à rendre à l'agriculture, aiust qu'aux industries rurales.

M.M. Dubar, Pollet et d'autres membres propriets de la conscience de la c

prenment successivement la parole pour for-muler des vœux et discuter les principaux articles des statuts et du règlement de la So-

ciété.

On décide qu'une commission de douze membres sera chargée de rédiger ces statuts et de les présenter à une nouvelle assemb ée générale qui aura lieu le deuxième mercredi du mois de janvier 1879.

Sont aummes membres de cette commission MM. René Telliez — Dubar — Jules Pollet — Pierre Lemaire, de Maubeuge — Rorimond Despretz Meureia — Auguste Viliette. — Bernard — Macarez — Delporte-Bayart — Vandercelme — Ceranwinder.

Cette commissions tisadra sa première réu-

Cette commission tiendra sa première réu-nien le mercredi 11 courant, chez M. Coren-winder, rue Solférino, 61, à onze heures du

Avant de clere la séance, M. Delporte-

Avant de clere la séance, M. Delporte-Bayart fait connaître les noms des personnes qui ont adhéré à la seciété.

En voici la liste:
J.-B. Bajeux, à Thumesnil; Bernard, à Reost-Warendon; A. Blanchi, à Cappelle: F. Bieussart, à Saint-Amand; Boeut, à Saint-Maurice-lez Lille; Bonzel-Corenwinder, à Sequedin; Boulangor, à Salesches; Bulteau-Desprez, à Pent-à-Marcq.
Carpentier, à Candry; F. Chieus, à Reubaix. Claro et Delvoye, à Deulémont; Corenwinder, à Lille.
Jean Dalle, à Bousheague; Dauley à Pour

à Lille.

Jean Dalle, à Bonsbecque; Daulez, à Bousbecque; Décaux, à Neuvilly; Delaporte-Hermand à Selesmee; Delporte-Bayard, à Roubaix, Delhaye à Iwoy; F. Demesmay, à Arras; Ed. Desbenneta, à Lille; Forimond Desprez, à Capelle; Victor Desprez, à Bersée; Gustave Dubar, à Lille.

Fontaine, à La Neuville-lez-Camblain.
Gauthiec, à Masnières.

Jules Hallette, au Cateau: Eugène Hal-

Gauthier, à Masnières.
Jules Hallette, au Cateau; Eugène Hallette, à Caudry; Emilo Havez-Bonte, à Marchiennes.

chieanes.
Leconte Dupond, à Estaires; Pierre Lemaire, à gCognies Chaussées; Lepeuple Lecouffe, à Bersée; P. Lepeuple fils, à Bersée; P. Lepeuple fils, à Bersée; E. Macarez, à St-Python; F. Mazarez, à Haussy; J.-B. Ménar, à Solesmes; Victor Meurc n, à Lille; Miégeville, à Lille.
Jules Pollet, à Lille; Auguste Potié, à Haubourdin; Eugène Porier, à Wardrecques.

Alfred Renouard, à Lille; Adrien Richez, à
Alfred Renouard, à Lille; Adrien Richez, à
Haus-y; Théophile Risbourg, à Cauroir.
Achille Scrépel, à Roubaix; Charles Seydoux, au Cateau; Charles Sturbous, à Sentnelle-Valenciennes; Stien fils, à Chéreng.
Réné Tellier, à Lille et Flers; A. Testelin, à
Lilla

Nicolas Vallez, à Briastre ; Vandercolme, à Dunkerque ; C. Auguste Villette, à Haze-

BULLETIN MILITAIRE

Depuis 1870, nos troupes n'ont que des drapeaux provisoires.

Le gouvernement ayant décidé que de nouveaux drapeaux de soie seraient distribués à tous les corps de troupe, le ministre de la guer a pris les dispositiens nécessaires pour l'application de cette mesure.

Une circulaire récente a fait connaître aux colonels que quatre noms de bataille figureraient sur les drapeaux. L'état-major général a recherché, à cet effet, dans les historiques des régiments, les noms des quatre combats où ceux-ci, se sont le plus illustrés.

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Le maire de la ville de Roubaix, prévient ses concitoyens en retard de leurs contributions, que le porteur de contraintes est arrivé, pour les poursuivre, par veie de commandement. Roubaux, le 10 décembre 1878.

Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord, dans le scrutin sur le projet de loi, portant ouverture au ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts, sur l'exercice 1878, d'un crédit de 45.000 fr., applicable aux dépen-ses de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lille.

Oat voté pour : MM. Bertrand-Milcent, Georges Brame, Debuchy, Girard, Guillemin, Joos, baron de La Grange, Louis Legrand, Pierre Legrand, Maillé. de Marcère, Masure, Mention, Merlin, Scrépel, Trystram.

N'ont pas pris part au vote : MM. Plichon, Telliez-Béthune. Le projet a été adopté.

Dans le scrutin sur les conclusions du rapport du 10° bureau et de la commission d'enquête parlementaire, tendant à la validation de l'élection de M. le baron de Reille, candidat de la droite, dans la 2º circonscription de l'arrondissement de Castres (Tarp), les députés du Nord ont voté de la façon

Ont voté pour la validation : MM. Georges Brame, Debuchy, baron de Grange, Louis Legrand, Maillé, Mention, Plichon.

Out voté contre : MM. Bertrand-Milcent, Girard, Guillemin, Pierre Legrand, Masure, Merlin, Scrépel, T. ys-

N'ont pas pris part au vote : MM. de Marcère, Telliez-Bé.hune. Absent par congé : M. Joos.

M. le baron de Reille a été invalidé.

En adressant aux préfets des instructions pour le prochain recensement des chevaux, M. le ministre de la guerre leur fait connaître que les rapports fournis par les généraux comman dant les corps d'armée, à la suite des opérations de 1878, l'ont mis à même de reconnaître que les pièces établies par les mairies laissaient beaucoup à diairet et me donnaient souvent que des renseignements fort incomplets. nements fort incomplets.

« Ces négligeness, dit le ministre, sont des plus regrettables, lorsqu'il s'agit de l'application d'une loi aussi importante que calle des réquisitions militaires, qui intéresse à un si haut degré la mobilisation de l'armée.

» J'appelle donc, ajoute en terminant le général Borel, tout particuliè-rement l'attention de MM. les préfets sur ce sujet, et je les prie de faire les recommandations les plus précises pour qu'il soit apporté, dans les mairies, plus de soin et d'exactitude dans l'établissemeut du registre de déclarations et de la liste de recensement. »

M. Cabanes, directeur des douanes à Lille, est promu à la 2e classe de son grade.

M. Achard, rédacteur en chef de la Vraie France, a reçu la lettre suivante:

« Paris, 7 décembre 1878. » Mousieur le Comte de Chambord a constaté, Monsieur, avec une vive satisfaction, la respectueuse et complète adhésion donnée par toute la presse royaliste de province, et, en particulier, par le journal placé sous votre direction, à l'exposé des doctrines contenues dans Sa lettre à M. le comte A. de Mun.

» Monseigneur n'a pas moins été touché de la fermeté et du talent avec lesquels cette même presse a voulu et su défendre la manifestation de Sa pensée contre d'indignes et calemnieuses attaques.

» Aussi est-ce sur un ordre spécial que je viens sujourd'hui, Monsieur, vous transmettre, à cette occasion, avec les félicitations de Monseigneur, Ses remerciements.

» Recevez, Monsieur, l'expression de mes sentiments très-distingués.

» DREUX-BRÉZÉ. » A Monsieur Achard, rédacteur en chef de la Vraie-France.

Un gamin a été surpris. ce matin. enlevant un pain d'une voiture qui stationnait dans la rue de la Fosse-aux-Chênes. Il a été conduit chez le co mmissaire du quartier.

Un chauffeur de la Madeleine, Pierre Parez, a été victime d'un vol assez considérable pendant qu'il travaillait.

Il avait, comme à l'ordinaire, déposé ses vêtements dans un compartiment attenant à la salle de la machine. Quand il les reprit au moment du repas, un porte-monnaie, contenant 46 fr., avait disparu.

On ignore l'auteur de ce méfait.

Un individu, nommé Baptiste W. s'est présenté, hier, à midi, à la fabrique de MM. Tiberghien frères à Tourcoing Il venait, disait-il, demander de l'ouvrage.

Entre temps, il pénétra dans une pièce où se trouvaient les vêtements des ouvriers, et se livra à une perquisition minutieuse.

Il s'était déjà emparé de deux portemonnaie, quand il a été pris sur le coup.

Les douze expulsés suivants ont été remis ce matin, par la gendarmerie française aux autorités belges.

Jean Baer, 25 ans, vannier, né à Sarrelouis; Amand Bolliu, 32 ans, cigarier, né à Maëstricht; Charles Driessens, 25 ans, tisserand, né à Tamise, condamné à 2 mois pour coups et blessures; Léonard Frappé, 22 ans, charretier, ne à Lille, condamné à 6 mois pour vol et abus de confiance: Victor Lesdinop, 25 ans, ajusteur, né à Gand, 2 mois pour coups et blessures; Louis Pollet, 52 ans, tailleur, né à Tournai, 1 an et 1 jour pour abus de confiance ; Eve Roth, 50 ans, couturière, originaire du Luxembourg; François Tixon, ans, débourreur, né à Maëstricht ; Isidorus Vanrentergen, 40 ans, pei-gneur, né à Vandelghem; François Camus, né à Monsel; Séraphin Denayette, né à Dekelvonne; Arthur Paulus, 31

Dimanche, un marchand de charbon de bois des environs d'Avesnes, a été victime d'un vol de 500 fr. à Lille, dans une auberge de la rue de Paris. où il est accoutumé de descendre.

ans, né à Mons.

Le tribunal correctionnel de Lille a condamné, mardi, à six mois de prison, le sieur Fellman, taillear d'habits, rue des Bouchers. On se rap-pelle que cet individu était prévenu de coups et blessures à sa femme qui se trouvait à l'article de la mort.

Lundi soir, un commencement d'incendie se déclarait dans la filature de lin de M. Emile Delesalle, au Trou de la Madeleine, à Lille.

Les pertes sont presque insigni-fiantes, elles ne dépassent guère deux

mille fr. Demain ou après-demain les ouvriers pourront probablement reprendre leur travail.

Dans za séance du 10 décembre 1878, le 2e conseil de guerre, sous

la présidence de M. le colonel Biésant, a statué sur les affaires suivan-

Noquet, Pierre, cavalier au 19e chasseurs, désertion, trois ans de pri-Son.

- Pérard, Nicolas, soldat au 2e régiment territorial d'infanterie, insoumission. Acquitté.

-Gorce, Julien, soldat au 16e bataillon de chasseurs, rébellion et violences envers une sentinelle, 3 ans de prison.

Ephémérides Roubaisiennes

11 DÉCEMBRE 1849. - Vers deux heures et demie du matin. la cloche d'alarme donne le signal d'un incendie dans la filature de MM. Campeson, Labousse, Grimonprez et Bully. Le corps des sa-peurs-pompiers s'y rend immédiatement, mais deià le centre de cette filature, qui offre un trè:-long développement, est la proie des flammes, et il ne reste plus que la chance de sauver les extrêmités. Grase à la présévérance, au dévouement de tous. on obtient ce résultat vers six heures du matin, malgré l'exiguité de l'emplacement qui rend difficule le des pompes, malgré surtout la grande distance a parcourir pour se pourvoir d'eau. Le rapport cite comme s'étant signales dans cet incendie : MM. Narcisse Dupiers, sergent; L. Dujardin, E. Delesciuse, C. Aveitant, J. B. Marchand, Ryo, caporaux ; Delobel, C. Vandame. C. Humez, H. Pau, Legros, Fiipo, pempiers, et L. Hennion, musicien.
The LEURIDAN.

- Une mendiante de Vellers au Flos, nom mée Arransart, Scholastique, a été trouvée morte dans les champs. samedi, dans la matinée, à environ 15 mètres de la route de moy nue communication, de Ligny Tilloy à Mattinpuich.

Martinpuich.

Gette malheureuse a succombé à une congestion déterminée par le froid.

Samedt matin, en a trouvé sur la route nationale, à Herlin-le-Sec, le cadavre du sommé Deminque, marchand forain à Saint-Pol. Sa mort paraît résulter d'une attaque d'apoplexie fou-iroyante.

Vendredi matin, un sieur B..., batelier, agé de 61 ans, en sortant de son bateau à Saint-Pierre-lez-Calais, pour aller sur la digue de halage, est tombé accidentellement à l'eau.

Ou l'a retiré quelques minutes après, mais l'asphyxie était complète et l'en n'a pu le rappeier a la vie.

—Dimanche, vers onze heures du soir, à

peier a la vie.

— Dimanche, vers onze heures du soir, à Valenciennes, Mae veuve P... a é.é attaquée dans sa mai-on par un chien enragé qui s'y était introduit. — Prévenus aussitôt, deux agents de police pénétrèrent dans l'apparte ment où l'animal furieux s'était réfugié. — A leur vue, celui-ci se jeta à la gorge de l'un deux qui parvint à s'en débarrasser sans avoir reçu aucune morsure; acculé dans un angle de l'appartement, le chien fut attaqué résolùment par l'autre agent qui lui porta de nombreux coups d'épée.

Abattu sur l'heu-e, cet animal dangereux a été soumis par M. le commissaire central à l'examea d'un médecin-vétérinaire, lequel, après avoir procédé à l'autopsie, a déclaré que cet animal était atteint d'hydrophobie et qu'it était arrivé à l. période aigué de la maladie.

— Hier, vers 9 heures du soir, un commea-

- Hier, vers 9 heures du soir, un commen ement d'incendie s'est déclaré dan« le grand patiment de l'Institution Notre-Da Grace, situé près de la porte de Paris, à Cam-

brai.
Les secours ent été promptement organisés par les élèves du gran -séminaire et une heure plus tard, toute creinte de danger avait dis-

Etat-Civil de Roubaix. - Dècla RATIONS DE NAISSANGES de decembre. —
Georges Dubois, rue Decresme. — Valérie
Vincent, rue de la Gaité, 38 — Kléber Dehaene, rue Neuve-du-Fonsenoy, 170. — Lo. is
Janssens. rue de Soubise, 36. — Joseph Rosseel, rue de Beaur waert, 11. — Jean-Bapti-te Hennekess, au Cul-de-Four, carrière
Delcroix. — Clémence Boucart, rue du Fort,
cour Feveau, 85. — Kléber Courssain, rue de
Guinguette, 101. — Háibes Morel sue Pare cour Feveau. 88. — Kléber Courssain, rus de la Guinguette, 101. — Héiène Morel, rus des Charpentiers, cour Decisreq. — csorges Bou-duel, au Pile, cour Lesserre, 176. Du 7. — Célina Mercher, rus de la Prospé-rité, 7. — Leon Dumont, au fort Mulliez. —

Auguste Fiorin, rue Traversière, 43.

Du 8. — Addine Guvelier rue du Fonteney, lort Frasez, 21. — Marie Gestenoble, rue
de Mouveaux. — Julienne Cestenoble, rue du
Fonteney. — Philomène Bulkens, rue de
l'Arc, 2. — Léonie Debendere, rue de l'Hemmeier, cour Fesiret, 18. — Georges Lacnere z,
rue Vaucanson, 22. — Louis Demeies, rue
Decresme. — Painire Lepers, rue un Pite,
cour Loridan, 4. — Mathilde Schaubroeck,
rue nº 7, au Pile.

DEGLARATIONS DE DÉCES du 6 décembre. —
Maria Hatalile. 24 aus. menagère. aux 3.
Fonts, 28. — Arthar Maury, 1 mois, rue de
Tleponie, cour St. Joseph, 7. — Léonie Despiechin, 22 ans, sans profession, rue de Lannoy, 134. — Dutrieux, présenté sans vie, rue Auguste Florin, rue Traveraière, 43. Du 8. — Adéline Cuvetier rue du

piechin, 22 ans, sans profession, rue de Lan-noy, 134. — Dutrieux, présente sans vie, rue du Bassiu, 14. — Irma Delcour, 21 ans, sans du Bassiu, 14. — Irma Delcour, 21 ans, sans profession, rue Bedart prolongée, 140.

Du 7. — Jean-Baptiste Browaeys, 69 ans, propriétaire, rue Golbert, 18. — Henri Boidin, 26 jours, rue du Ballon, cour Mahieu. — Augusta Dejonghe, 3 ans, rue de l'Epeule, cour Lampe, 98.

Du 8. — Ma Suerita Bannia.

Augusta Dejonghe, 3 ans, rue de la cour Lampe, 98.

Du 8.— Ma. guerite Brunin, 6 mois, rue des Fossés.— Marthe Quique, i mois, rue des Logues-Haies.— Ruchard Verfaille, 8 mois, rue d'Italie.

Mariacus du 7.— Ernest Jean-Baptiste, 23 ans, embaiteur, et Elise Beguin, 21 ans, peigneuse.— Henri Wauters, 33 ans, tisserand, et Léonie Vanheule, 24 ans, tisserande.

CONVOIS FUNEBRES & OBIT
Les sumérailles de Monsieur JOSEPH
HENRI DANSET, manufacturier, ancien juge
au Tribunat de Commerce de Tourcoing, déédé à Marcq-en-Barœul le 9 décembre 1878
dans sa soixante-unième année, auront lieu
le jeudi 12 dudit mois à onze heures et demie
en l'Egliss de Marcq-en-Barœul, sa paroisse.
L'assemblée à la maisen mortuaire, rue de
Lille.

Thit, le jeudi 9 janvier 1879, à enze heu-

res.
Les voitures stationneront à la porte de Gand à partir de 10 heures et demie.
La famille prie les personnes auxquelles par oubli, on n'aurait pas adressé de tettres de faire part, de vouloir bien cousidérs le présent avis comme en tenant li u.

17572 — 1761

Les amis et connaissances de la familie MULLIEZ-DELBECQUE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de leure de faire part du décès de Mousieur Jean-Baptis e-Joseph MULLIEZ, ancien Echevin, Président du Conseil de Fabrique de l'Eglise, président de la Con-

mission administrative das Hospices Civils, membre de la Conference de Saint-Vincent-de-Paul, décédé à Mouscon, son lieu natal, le 9 décembre 1878, à l'âge de 61 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux convoi et sumérailles solemmels, qui auront lieu et jeudi 12 courant, à 10 heures en l'église de Monscron — L'assemblée à la maison mortuaire, à 9 h. 1/4.

Voici le relevé comparatif mensuel des opérations de Conditionnement de la région :

NOVEMBRE		LAINES PEIGNÉE				LAINE FILÉE			
		1877		1878		1877		1878	
Tourcoing	_	0.612.568	k	707.249	k	73.456 1	k	72.121	h
Roubaix .		0.964.061	>>	1.192.193	20	90.424	3	84.049	2
Reims		337.859	26	286.899	20	34,653	3	24.139	3
Amiens .		147,289	>	162.026	2	12.006		6.669	3
Fourmies.		68.769	>	109.237	>	48.260	>	49.838	,
Totanz		2.160.546	k	2.457.604	k	258.799	2	236.816	k

LETTRESMORTUAIREN ET D'CHIT. — Impri-merie Aifred Reboux. — Avis gratoit dans les deux éditions du rournoi de Reuboux, dans la Gazette de Tourceure (journal quotidien

AVIS AUX SOCIETES Les sociétés qui confient l'impres-sion de leurs affiches, circulaires et ragiements à la maison Alfred Reboux. (rue Neuve, 17), ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du Jour nal de Roubaix et dans la Gazette de

FEUILLES DE TISSU CAOUTCHOUTÉ pour copier à sec avec la presse ordinaire

Tourcoing.

Les feuilles sont contenues dans une boîte en zinc par 12, 24 et 36. Elles sont humec-tées à l'état de fraicheur et non mouillées et livrées dans l'état normal qu'elles doivent oujours être e ployées. Crs feuilles en tissu caoutchouté sont trèset ne ..erdent pas leur efficacité m

pendant des années. La boîte de 12 feuilles PRIX Et ainsi de suite 10 francs par dousaine de feuilles en plus

Pour Roubais Tourcoing et les environs

57, Grande-Rue, Roubaix

Saits Spivers

- Aujourd'hui, à midi a été célébré l'Eglise Saint Augustin, le mariage de M. Amédée Dufaure, secrétaire d'am-bassade, fils de M. le président du conseil, avec Mile Thomas, fille de l'armateur. Les témoins de M. Dufaure, seront MM. de Corcelle, ancien ambassadeur à Rome et l'amiral Roussin, préfet maritime de Cherbourg, M. l'amiral Fourrichon sera l'un des témoins de la

mariée. -Le pape ayant appris que quelques évêques cherchaient à exercer une pres-sion sur le procès en béatification de Pie IX, a donné des instructions trèssévères, pour rappeler ces évêques à l'observation des institutions canoniques qui régissent la matière et leur recom-

mander la prudence à cet égard. - M Dareste de la Chavanne se propose, dit on, de livrer à la publicité, comme explication et justification de sa conduite, la délibération prise par la réunion des doyens des Facultés universitaires de Lyon, quelques jours avant l'ouverture des cours , pour lui recommander de prendre toutes les mesures nécessaires, à l'effet d'éviter de fournir aucun prétexte aux désordres et l'engageant notamment à ne pas donner à la solennité de rentrée l'apparat accontumé.

-Le sieur Maurice X ..., directeur de la succursate du Crédit général français d'Angers, a été arrêté hier au soir, dans cette ville, sous la prévention d'abas de confiance et de faux. Son caissier est également poursuivi.

Un audacieux assassin. - Les journaux de Saint -Petersbourg racontent que vendredi, 6 décembre, un assassinat des plus hardis a été commis dans des circonstances exceptionnelles :

A 3 heures de l'après-midi, au moment où des milliers de personnes se promenaient sur les larges trottoirs de Nevshy prospec' (la Perspective, ou les boulevards de Saint-Pétersbourg), un homme de 18 ans, entrait dans la boutique d'un changeur située dans cette rue et demandait à l'unique commis pré-sent, de lui changer de l'argent. Pendant que le commis s'inclinait sur la caisse, l'inconnu sortit de dessous son vêtement une hachette et en frappait sur le crane, le pauvre commis qui s'affaissa, terriblement blessé. Le meurtrier s'empara aussitôt de 1.540 roubles qui se trouvaient à sa portée et sortit tranquillement. Il a toutesois été arrêté un peu plus tard.

- On lit dans la France : « Un certain nembre de décorations ont été accordées à des artistes anglais qui ont pris part à l'Exposition univer-selle. Ces artistes sont MM. Milliais, Alma Tadema, nommés officiers ; MM. John Gilbert, Ph. Calderon, Watts, Fruh, J. Collier, Carl Haag, Faisant droit aux observations que la presse parisienne a formulées au sujet du refus des autorités britauniques de servir d'intermédiaires dans la distribution des décorations offertes à leurs nationaux, le ministre de l'agriculture et du commerce a tourné la difficulté, en remettant ces décorations directement aux artistes.

» Nous croyons devoir informer les intéressés qu'il leur suffit d'adresser une simple demande à ce ministère pour recevoir immédiatement leur croix et leur brevet.

On écrit de Berlin au Journal d'Alsace :

« L'empereur ne porte plus le bras droit en écharpe que pour le ménager ; il se sert parfaitement de sa main droite et écrit de très-longues lettres sans que l'écriture trahiese quelque fai-

- On lit dans la Semaine Religieuse de Montpellier :

« L'autorité ecclésiastique déclare être entièrement étrangère à la publication d'une brochure qui vient d'être im-primée à Marseille sons ce titre : Apparition de la très sainte Vierge à St-Banzills de la Silve (Hérault) par un croyant.

- UN VIEUX CRIME. - " Tôt ou tard. tout se découvre ; le crime ne reste jamais impuni » a dit un philo-ophe.

E le se croyait pourtan' bian a l'abri de tout chairment, la fille Marguerite D., et ne songeait plus qu'à vivre tran-quillement, « honnêtement, » avec ses petites rentes, produit d'un crime dont elle n'avait jamais été soupçonnée.

Il y a quelque années, Mme Riel, qui venait de perdre son mari, liquida sa maison de confection, et se relira à Londres, son pays natal, où elle emmena une jeune servante, la dembiselle Marguerite, pour laquelle elle avait une grande affection.

M. Riel confia un jour à sa domesti

que qu'elle l'avait couchée sur son tes tament pour une rente appuelle de 1.000 francs.

Un matin, on trouva la vieille femme étranglée dans son lit; dans une p'èce voisine, la fille Marguerite fut également trouvée attachée an bois de lit, les mains solidement liées derrière

le dos et baillonnée. Elle raconta que, dans la nuit, elle avait été réveillée par des gémissements plaintifs que poussait sa maîtresse.Pen-ant qu'eile était indi-po-ée, elle voulut courir dans la chambre de cette der niè e ; mais tout à coup deux hommes qui étaient postés à la porte de com-munication, la saisirent, et la mirent dans l'impossibilité de faire un pas de plus et de crier.

Le dévouement qu'elle paraissait avoir pour sa maftresse, la position dans la-quelle elle fut trouvée et l'accent de sincérité dont elle accompigna son récit, éloignèrent d'elle les soupçons de la justice, qui ne put — et pour cause — arriver à découvrir les auteurs du terrible drame.

La fille Marguerite, mise en possession de son legs, revint en France, et pendant longtemps encore, elle se plaça comme cuisinière dans différentes mai-

Ses derniers maîtres furent les époux B.., demeurant rue Saint-Denis, auxquels elle dit un jour que, se trouvant indisposée, et ne voulant plus continues un métier qui la fatiguait beaucoup, elle se proposait de retourner dans son pays, où elle pourrait parfaitement vivre avec les mille francs de rentes que lui avait laissée sa « bonne mastresse Mme Riel.

Elle ajouta que ses économies lui avaient permis d'acheter différentes valeurs dont elle aurait bien voulu se dé-

Les époux B.., lui achetèrent quelques-unes de ces valeurs, qu'ils se sont trouvés obligés de vendre à leur tour. M, B.., les a confiées à un changeur

pour les négocier. On s'est-alors an qu'elles étaient frappées d'opposition par la instice anglaise. Eofin, la fille Marguerite, qui n'avait

pas quitté Paris, fut recherchée et retrouvée. Elle prétendit d'abord avoir acheté ces valeurs pendant son séjour à Londres, mais, pressée de questions, et mise en demeure de dire de qui elle les tenait, elle finit par se troubler et, après une assez longue instruction, elle avoua avoir étranglé M^{mo} Riel, pour hériter plus vite. E le s'élait en même temps emparée des valeurs qu'elle avait trouvées dans l'appartement de la victime Malheureusement pour elle, M" était une femme d'ordre et avait inscrit sur un carnet les numéros des obliga-

tions qu'elle possédait. Cette fille a été arrêtée dans un petit logement, où elle s'était retirée à Montronge, et livrée à la justice anglaise. après les formalités d'usage. Cependant le doit avoir un complic puelle-même s'attacher aussi solidement les mains derrière le dos. Ce complice doit habiter Paris. En effet, la fille Marguerite sortait souvent pour aller voir, disait elle, un de ses parents malades que jamais aucun de ses maîtres n'a vu Ene n'a voulu répondre à aucune des

questions qui lui ont été posées à ce su-On parviendrà sans doute à lui arracher des avenx complets.

-Le jeu voit ses fervents dans la inbilation à Monte-Carlo ou dans les cer cles de Nice. Le héros du moment est un Américain qui n'affronterait pas la roulette de Monte-Carlo ou le baccarat de son cercle sans s'être assuré d'abord que la journée lui sera propice. Il a pour cela des procédés à lui, qui ne manquent pas d'une certaine originalité et amusent fort la galerie.

Ainsi, il possède une table penchée et hérissée de pointes de cuivre fixes ; il lance une bille à travers tout cela com au billard. Après s'être heurtée ici et là, partout on nulle part, la bille finit par tomber dans une case numérotée, mais après avoir subi toutes sortes de péripéties, de chances, de bonnes ou mauvaises fortunes qui la rapprochent ou l'éloignent alternativement, et on ne sait ni comment, ni pourquoi, soit du néant definitif figuré par un superbe zéro, soit du chiffre cent, qui est, pour

la bille, le combie de la prespérité. Notre Américain n'entreprend jamais rien sans consulter la bille suedite. Il la lance avec tout le soin imaginable. Qu'atteindra-t-elle entre le zéro et le numéro cent, c'est-à-dire dans tout l'espace qui formera, de un à cent, les dégrés de la chance du jour ? Si l'épreuve ne fournit que des chiffres inférieurs,il n'a garde de se rendre dans les salles de jeu de Monte-Carlo ou de Nice. Si, an contraire, elle va se heurter contre les septante, les octante, les nonante, il court à Monte-Carlo, et certain quela chance est bonne, il ponte comme un enragé.

- Une singulière trouvaille a été faite, il y a quelques jours à Marseille, dans une maison de la rue de Rose, au domicile et après la mort d'un individu nommé Tricon.

Cet homme vivait misérablement et passait dans le quartier pour assez ma heureux, bien qu'on sût qu'il encaissait parfois des coupons de rente, le produit sans doute de quelque modeste valeur précieusement conservée pour faire face aux besoins des vieux jours.

Si minimes qu'elles dussent être, ces valeurs existaient cependant; les scellés furent apposéz au domicile du défunt, et ses héritiers furent appelés. En présence de ceux-ci, une sœur et deux nièces, les scellés furent levés et l'on procéda, dans la chambre qu'avait habité Tricon, de minutieuses recherches qui devaient amener la découverte des titres dont il touchait la rente. Mais tous les tiroirs ayant été fouillés, les meubles dérangés, les mateias renversés, les murs mêmes sondés, dans la pensée qu'ils pouvaient dissimuler un cachette, les héritiers, ne tronvant rien, se disposaient à se retirer n'emportant que leur déception, lorsqu'une personne eut l'idée de remuer un vieux vase, dont il

est inutile de désigner l'usage.

Le vase était plein de papiers divers que l'on eut bientôt fait d'étaler au grand jour. Ils se composaient de vingt cinq billets de mille francs quatre-vingt quatre obligations de la chambre de commerce, deux titres de rentes sur l'Etat !... Tous ces chiffons représentaient une valeur d'environ cent vingt mille france. A ce trésor était joint un testament aux termes duquel une partie en devait revenir à la fille naturelle de Tricon, ainsi qu'à la femme qui l'avait soigné à ses derniers moments. Le reste reviendra à ses héritiers naturels.

INDUSTRIELLES & COMMERCIALES

Cette liste paraît dans les deux édition du Journal de Roubaix. — Sadresser pour les conditions, rue Neuce, 17.

Pianos
Location et réparation, rue du Fonte15176

Spécialité de Paravents (prix très-modérés) rue de l'aris, 140, à Lille.

Spécialité de fourrures Veuve Pierre BONNAVE, rue du Vieil-breuvoir. 54. Roubaix. E. Blauwart file, rae da Vieil-Abreu-

roir, Roubaix. — Grand assortiment de boîtes. — Boîtes à gants, plateaux en laque-cristaux et porcelaine montés sur bronze; cadeaux pour fêtes de Se-Cécile, Ste-Cathe-rine. St-Nicolas et les Etrennes. 1728. Tapis - Amendements

BERNARD-WELCOMME, rue du Vieil-breuvoir, 5 et 13, Roubaix.— Grand choix le tapis en tous genres; toile cirée pour par-quet, tapis liége et caoutchouc. Articles de oyage.— Ameublements complets, som niers élastiques, Glaces.— Agrès pour

Pharmacics
Ch. DESCHODT, Grande-Rue, 26 et 28.

Imprimerie, Librairie, Lithographie Alfred REBOUX, rue Neuve, 17, Roubaix

Servarerie - Poelerie DENDIEVEL, rue Saint-Georges, 50,

Restaurants FERRALLE, (Hôtel), rue Nain, 5, Rou-GINIONS, rue Neuve. Lithographic
Impressions commerciales: Factures, mefare part pour mariages et naissances, Alfred
REBOUX, rue Neuve. 17, Roubaix.

Confections VERDEL-JOUREZ, Grande-Rue, 37, Reubaix. Satin et popeline, pure laine, ven-dus aussi bon marché qu'en fabrique. — Che-

ses de noces. Articles de blanc Layettes, Robes et Pelisses de Baptême COLLE, place de la Mairie, 5. - Dépé des principaux produits pharmaceu

Au Palais de Cristal. — MONGHY-DUPIRE, Grande-Rue, 16, Roubaix. — Con-fections pour hommes.

Albert POUTRAIN, rue de Mouveaux.

Mécunicien Eug. FORSTER, rue Pellart, 66, Rou-

Epicerie - Comestibles OUDAR-FLORIN, rue Inkermann, 4 et

Jean MASQUELIER, rue Pauvrée, 3. — Rêtes et Cudenux

Ancienne maison BONNAVE-DE-LANNOY, BONNAVE-PECQUEUR, successeur.— G. and cheix d'articles pour fètes et cadeaux.— Spécialité d'appareile p'éclairage pour lêtes et soirée.

V. DUEREUIL, ingénieur. — Prise de brovets en France et à l'étranger, correspon-dants dans tous les pays.